

Communiqué de presse

26. septembre 2025

hydrosuisse salue l'accélération des procédures pour les grands projets hydroélectriques

Après près de deux ans de délibérations, le Parlement a adopté aujourd'hui le décret d'accélération. Celui-ci vise à rationaliser les procédures de planification et d'autorisation et à faire avancer la réalisation des projets hydroélectriques d'intérêt national supérieur. Le Parlement a ainsi franchi une nouvelle étape importante pour renforcer le développement de l'énergie hydroélectrique indigène et la sécurité de l'approvisionnement en électricité.

Accélération des procédures en faveur de l'énergie hydraulique

Au cours du processus législatif, plusieurs améliorations précieuses ont été apportées à la loi sur l'énergie. L'extension d'installations existantes, par exemple par la création de nouveaux lacs de retenue, pourra désormais être réalisée au moyen d'une concession supplémentaire. En outre, les mesures compensatoires supplémentaires ne pourront désormais être concrétisées qu'après l'octroi du permis de construire, ce qui accélérera la réalisation des projets. Enfin, le droit de recours des associations pour les 16 projets hydroélectriques est maintenu. Toutefois, les recours ne peuvent plus être portés que devant la plus haute juridiction cantonale, ce qui peut raccourcir la procédure de deux ans. Du point de vue d'hydrosuisse, toutes ces mesures sont utiles pour accélérer le processus.

Révision de la liste des projets comme prochaine étape

En adoptant la loi sur l'électricité en juin 2024, le peuple suisse a clairement exprimé sa volonté de développer les énergies renouvelables. Le Parlement a poursuivi dans cette voie avec la décision prise aujourd'hui et a fixé de nouvelles lignes directrices législatives pour accélérer le développement des 16 projets hydroélectriques prioritaires. D'ici la fin de l'année, le Conseil fédéral présentera des options pour la révision de la liste des projets. En tant que représentante du secteur hydroélectrique, hydrosuisse s'impliquera à nouveau activement dans le processus et s'engagera en faveur de solutions susceptibles de rallier une majorité pour augmenter le stockage saisonnier. Car en fin de compte, une chose est claire : le développement de l'énergie hydraulique garantit la sécurité de l'approvisionnement en électricité tout en contribuant à la protection du climat.

Contacts

- S. Vincenz-Stauffacher, Conseillère nationale et présidente, 079 936 83 62
- A. Stettler, Directeur hydrosuisse, 079 644 46 31